



Info CGT - PSE – N° 1

Le 15 septembre n'était qu'une première étape

Depuis le 15 septembre, les annonces de la Direction sont désormais connues. Le projet validé par le Conseil d'administration et remis au CSEC prévoit **près de 900 suppressions d'emplois** et pourrait conduire à la fermeture de **30 centres**, ainsi qu'à des suppressions d'activités et de formations.

Pour la CGT, c'est un projet d'une extrême gravité. Il menace directement les emplois, les centres, les métiers et les missions de l'AFPA. **Nous ne l'acceptons pas.**

Le 15 septembre, nous avons montré notre détermination :

Salarié-es, élu-es et mandaté-es de toutes les régions étaient présent à Montreuil. Cette action a été largement relayée dans les médias et des élus locaux se sont déjà manifestées face aux conséquences annoncées pour leurs territoires. Des salariés se mobilisent contre la fermeture de leurs centres, notamment dans les Hauts de France. **C'est un point d'appui pour la suite. Mais le combat ne fait que commencer.**

L'intersyndicale nationale est aujourd'hui composée de la **CGT, de FO et de SUD-Solidaires**. Nous aurions préféré pouvoir continuer à agir à cinq. La CGC et la CFDT ont fait le choix de ne pas s'engager dans cette démarche commune.

La CGT continuera à rechercher l'unité syndicale lorsqu'elle permettra de construire un rapport de force efficace. Et lorsque cette unité ne sera pas possible, nous agissons avec nos propres forces.

Une nouvelle phase s'ouvre maintenant. La Direction veut avancer très rapidement sur son projet. Les discussions vont porter sur les conséquences pour les emplois, les activités, les centres et les salarié-es.

Notre position est claire : **nous ne considérons pas les suppressions d'emplois comme une donnée à accepter et à aménager.**

Notre place dans les instances et dans les futures discussions se construira à partir du rapport de force que nous serons capables d'imposer. Le bras de fer est engagé avec la direction, **l'Accord de méthode*** (voir encart ci-contre) en est un exemple parlant.

Maintenant, c'est avec les salarié-es que cela se joue.

Le 15 septembre a été une première démonstration. **Il faut maintenant inscrire la mobilisation dans la durée avec vous, les salarié-es de l'AFPA.** Car, derrière les **867 licenciements annoncés**, il y a des collègues, des équipes, des métiers et des compétences. Derrière les centres menacés, il y a des territoires et des milliers de personnes qui ont besoin de l'AFPA.

La CGT continuera à informer, organiser et mobiliser, mais aussi à interpeller l'État, les ministères de tutelle, les parlementaires et les collectivités sur leurs responsabilités dans l'avenir de l'AFPA.

Montreuil le 22 septembre 2026

Prochaines étapes :

- ❖ **CSEC Extra le 24 septembre**, point de départ de la procédure d'information – consultation qui va durer 4 mois minimum
- ❖ **CSEE Extra dans les régions le 28 septembre**
- ❖ Dans toute la France : **Grèves et Manifestations** en intersyndicale le **29 septembre** pour nos salaires et les services publics

UN ACCORD DE MÉTHODE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un accord de méthode est censé fixer les règles, les étapes et le calendrier des discussions, des consultations et des moyens supplémentaires... Ca ne devrait pas être un outil de contraintes.

Pour la CGT, celui qui nous est proposé ne protège en rien les conditions d'une véritable consultation : **il organise surtout le calendrier voulu par et pour la Direction.**

Il enferme tous les syndicats et les représentants du personnel dans un processus qui semble déjà minutieusement programmé, voire **déjà négocié en amont par certains.**

Nous refusons que les consultations soient menées au détriment du temps nécessaire pour analyser les informations, consulter les salarié-es et prendre en compte les réalités des établissements et des territoires.

La question de la **liberté d'expression syndicale** est également posée. Avec ce projet d'accord les syndicats devraient rester silencieux sur le contenu des discussions.

Inacceptable !

La CGT refuse qu'on nous empêche d'échanger avec les salarié-es, de recueillir leurs avis, leurs inquiétudes et leurs propositions, et de porter leur parole dans toutes les instances.

Après avoir **dénoncé cette mascarade**, la CGT a quitté la séance du 22 septembre. Cela ne signifie évidemment pas que nous nous retirons du processus global.

La CGT sera présente dans les instances, dans les établissements et auprès des salarié-es **pour défendre chaque emploi menacé, chaque centre et chaque GRN menacé de fermeture, chaque activité et les missions de l'AFPA.**